

Tableaux des preuves d'assurabilité Exigences de tarification

Veuillez utiliser ce tableau pour tous les produits d'assurance vie.

Nota : l'assurance vie temporaire est offerte seulement à l'âge à l'établissement de 18 ans et plus. La tarification privilégiée pour les régimes et les avenants d'assurance temporaire s'effectuera désormais à partir de 1 000 000 \$ pour les personnes âgées de 18 à 50 ans et de 500 000 \$ pour les 51 à 60 ans. La tarification privilégiée n'est pas offerte dans le cas des personnes âgées de 61 ans et plus. Une preuve supplémentaire est parfois requise pour demander une évaluation selon la tarification privilégiée.

Montant		Âge							
De	À	De 0 à 17 ans	De 18 à 40 ans	De 41 à 45 ans	De 46 à 50 ans	De 51 à 55 ans	De 56 à 60 ans	De 61 à 65 ans	66 ans et plus (voir note 6)
- \$	100 000 \$	SEM	SEM	SEM	SEM	SEM	SEM	PM	PM
100 001 \$	250 000 \$	SEM	SEM	SEM	SEM	SEM	PM U	PM U	PM U ECG
250 001 \$	500 000 \$	SEM	SEM	SEM	SEM	SEM	PM U	PM PS	PM PS ECG
500 001 \$	1 000 000 \$	SEM DMT	SEM	SEM	SEM	PM PS	PM PS	PM PS	PM PS ECG
1 000 001 \$	3 000 000 \$	SEM DMT	SEM	SEM	SEM	PM PS	PM PS	PM PS ECG	PM PS ECG
3 000 001 \$	4 000 000 \$	SEM DMT	PM PS	PM PS	PM PS	PM PS	PM PS ECG	PM PS ECG	PM PS ECG ETR*
4 000 001 \$	5 000 000 \$	SEM DMT	PM PS	PM PS	PM PS	PM PS	PM PS ECG	PM PS ECG ETR*	PM PS ECG ETR*
5 000 001 \$	10 000 000 \$	SEM DMT	PM PS DMT RBVA	PM PS ECG DMT	PM PS ECG DMT	PM PS ECG DMT	PM PS ECG DMT	PM PS ECG ETR* DMT RBVA	PM PS ECG ETR* DMT RBVA
10 000 001 \$	et plus	SEM DMT	PM PS DMT RBVA	PM PS ECG DMT RBVA	PM PS ECG DMT RBVA	PM PS ECG ETR* DMT RBVA	PM PS ECG ETR* DMT RBVA	PM PS ECG ETR* DMT RBVA	PM PS ECG ETR* DMT RBVA

*ETR – Un électrogramme sur tapis roulant est requis seulement pour les fumeurs et les diabétiques.

Veuillez utiliser le tableau suivant pour les régimes et les avenants d'assurance maladies graves ÉquiVivre^{MD}.

Montant		Âge							
De	À	De 0 à 17 ans	De 18 à 40 ans	De 41 à 45 ans	De 46 à 50 ans	De 51 à 55 ans	De 56 à 60 ans	De 61 à 65 ans	66 ans et plus
- \$	100 000 \$	SEM	SEM	SEM	SEM	PM PS ASP	PM PS ASP	PM PS ASP ECG	s. o.
100 001 \$	249 999 \$	SEM	SEM	SEM U	PM U	PM PS ASP	PM PS ASP	PM PS ASP ECG	s. o.
250 000 \$	250 000 \$	SEM	SEM	SEM U	PM PS	PM PS ASP	PM PS ASP	PM PS ASP ECG	s. o.
250 001 \$	500 000 \$	SEM DMT	SEM PS	PM PS	PM PS	PM PS ASP ECG	PM PS ASP ECG	PM PS ASP ECG	s. o.
500 001 \$	999 999 \$	s. o.	PM PS	PM PS ECG	PM PS ECG	PM PS ASP ECG	PM PS ASP ECG	PM PS ASP ECG	s. o.
1 000 000 \$	2 000 000 \$	s. o.	PM PS ECG	PM PS ECG	PM PS ECG	PM PS ASP ECG	PM PS ASP ETR DMT	PM PS ASP ETR DMT	s. o.
2 000 001 \$	et plus	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.

Notes

1. En consultant le tableau ci-dessus, veuillez ajouter les avenants d'assurance vie temporaire aux montants de base afin de déterminer quelles sont les preuves d'assurabilité exigées.
2. Les montants présentés dans les tableaux se rapportent au montant total d'assurance actuellement en vigueur auprès de l'Assurance vie Équitable et établi au cours des six derniers mois, en plus du montant total d'assurance demandé.
3. Les clients peuvent être orientés vers n'importe quelle médecin examinatrice ou n'importe quel médecin examinateur qui pratique activement la médecine, soit à partir de son propre bureau ou d'une clinique médicale. L'examineur ne peut toutefois pas être un parent de la proposante ou du proposant, de la personne assurée, de la conseillère ou du conseiller, ou encore être la médecin traitante ou le médecin traitant habituel de la cliente ou du client.

Les coûts liés aux examens médicaux seront déboursés par la Compagnie selon les frais acceptables pour la région dans laquelle chaque examen a été effectué. Tous les frais excédentaires ou toutes les exigences d'assurabilité inutiles seront aux frais de la conseillère ou du conseiller.
4. La Compagnie se réserve le droit de demander toute autre preuve d'assurabilité, qui est jugée nécessaire, pour évaluer le niveau de risque.
5. Toute preuve d'assurabilité fournie récemment (au cours des 12 derniers mois) pourrait être considérée. Veuillez communiquer avec le siège social pour toute autre exigence.
6. L'Assurance vie Équitable commandera la DMT pour la conseillère ou le conseiller, ou encore l'AGG. La DMT est requise pour les personnes âgées de 70 ans et plus.
7. Pour envisager la tarification privilégiée, un examen paramédical et l'exigence « profil sanguin et analyse d'urine » remplacera l'exigence sans examen médical, le cas échéant.
8. S'ils sont au Canada depuis moins d'un an, un examen paramédical, un profil sanguin avec tests de dépistage de l'hépatite et une analyse d'urine seront exigés pour les requérants dont l'âge atteint est de 17 ans et plus.

Combinaison d'une assurance maladies graves et d'une assurance vie

Pour une demande de toute combinaison d'une assurance maladies graves et d'une assurance vie, veuillez utiliser les exigences relatives aux combinaisons les plus élevées.

Par exemple :

- l'exigence « profil sanguin et analyse d'urine » remplace l'exigence « analyse d'urine »;
- un examen paramédical remplace une déclaration sans examen médical. Lorsqu'un antigène spécifique de la prostate est exigé, veuillez le demander avec l'exigence « profil sanguin et analyse d'urine » (pour les hommes seulement).

Pour comprendre les abréviations utilisées des exigences de tarification dans le tableau ci-dessus, veuillez consulter la légende suivante.

Abréviation	Nom complet de l'exigence
SEM	Sans examen médical
PM	Examen paramédical
U	Analyse d'urine
PS	Profil sanguin et analyse d'urine
ECG	Électrocardiogramme
ETR	Électrocardiogramme sur tapis roulant
ASP	Antigène spécifique de la prostate (à demander avec le profil sanguin)
RBVA	Rapport du bureau des véhicules automobiles
DMT	Déclaration du médecin traitant